

**Objet :** *RS - Attribution du marché pour la création d'un collecteur d'assainissement et d'une station d'épuration et pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au hameau d'Entrenant à La Thuile*

- date de convocation le 25 juin 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi un juillet treize heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry, sans condition de quorum à la suite de l'absence de quorum lors de la séance du jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq.

- étaient présents : 7

*Aillon-le-Jeune*

*Aillon-le-Vieux*

*Arith*

Cécile Trahand

*Barberaz*

*Barby*

*Bassens*

*Bellecombe-en-Bauges*

*Challes-les-Eaux*

*Chambéry*

Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Thierry Repentin

*Cognin*

*Curienne*

*Doucy-en-Bauges*

*Ecole*

*Jacob-Bellecombette*

*Jarsy*

Pierre Duperier

*La Compôte*

*La Motte-en-Bauges*

*La Motte-Servolex*

*La Ravoire*

*La Thuile*

*Le Châtelard*

*Le Noyer*

*Les Déserts*

*Lescheraines*

*Montagnole*

*Puygros*

*Saint-Alban-Leysse*

*Saint-Baldoph*

*Saint-Cassin*

*Saint-François de Sales*

*Saint-Jean-d'Arvey*

Christian Berthomier

*Saint-Jeoire-Prieuré*

Jean-Marc Léoutre

*Saint-Sulpice*

*Sainte-Reine*

*Sonnaz*

*Thoiry*

*Vérel-Pragondran*

*Vimines*

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Jean-François Poitou à Thierry Repentin

- conseillers excusés : 43

Grégory Basin - Marie Bénévise - Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Eric Delhommeau - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Hervé Ferroud-Plattet - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Valentin Hachet - Hélène Jacquemin - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Franck Morat - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Josette Rémy - Daniel Roचाix - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini - Corine Wolff

### GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## **Bureau du 01 juillet 2025**

délibération n° 083-25

objet **RS - Attribution du marché pour la création d'un collecteur d'assainissement et d'une station d'épuration et pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au hameau d'Entrenant à La Thuile**

Thierry Repentin en l'absence de Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation a été lancée le 27 mars 2025 pour la création d'un collecteur d'assainissement et d'une station d'épuration et pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au hameau d'Entrenant à La Thuile.

Les travaux consistent en :

- la création d'une station d'épuration de 75 équivalents habitants,
- la création d'un réseau de collecte des eaux usées de diamètre 200 mm sur 480 mètres et des branchements publics,
- le renouvellement de 390 mètres de réseau d'eau potable en fonte de diamètre 100 mm, des ouvrages associés et des branchements publics,
- la réfection de voirie et la remise en état des terrains suite aux travaux.

La maîtrise d'œuvre est assurée par Profils Etudes.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée composé de 2 lots :

- lot 1 : création d'une station d'épuration de 75 équivalents habitants,
- lot 2 : création d'un réseau d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 40 %,
- valeur technique : 60 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution des 2 lots à l'entreprise TPLM pour son offre d'un montant total estimatif selon les détails quantitatifs estimatifs basés sur les bordereaux de prix unitaires :

- lot 1 : 296 000 € HT,
- lot 2 : 397 655,50 € HT.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 22 mai 2025,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** l'attribution des 2 lots du marché pour la création d'un collecteur d'assainissement et d'une station d'épuration et pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au hameau d'Entrenant à La Thuile à l'entreprise TPLM,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **083-25**

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché pour la création d'un collecteur d'assainissement et d'une station d'épuration et pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au hameau d'Entrenant à La Thuile
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	01 juillet 2025
Annexe(s) :	CCTP lot 1, CCTP lot 2

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250701-lmc1H33795H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33795H1

Date de transmission en Préfecture :	01 juillet 2025
Date de réception en Préfecture :	01 juillet 2025
Date de publication sur le site internet:	mardi 01 juillet 2025